

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 FEVRIER 2014

L'an 2014 et le 26 Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de NEDELEC Anne-Marie, Maire.

Présents : Mme NEDELEC Anne-Marie, Maire, Mmes : BERNARD Roseline, BOURNOT Marie-Claude, DI MARTINO Chantal, GORSE Anne-Marie, VAUTHIER Martine, MM : BROCARD Michel, GAUTHEROT Michel, LAFFINEUR Eric, LOGEROT Patrice, MOUTENET Maurice, PETTINI Jean-Michel, PONCE Thierry, POULOT Didier, ROBERT Michel, RUELLE Raymond, VERNIER Claude, VOILLEQUIN Daniel.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BORSENBARGER Gisèle à M. LOGEROT Patrice, CONRAUX Marie-Jeanne à Mme NEDELEC Anne-Marie, MM : COUSIN Daniel à M. VERNIER Claude, PRENAT Daniel à M. VOILLEQUIN Daniel.

Excusée : Mme DIOT Patricia.

Absent(s) : Mmes : COULON Danièle, PUTANO Corinne, MM : CHARLES Gérard, GILLET Pascal.

A été nommée secrétaire : Mme DI MARTINO Chantal

Le PV précédent est adopté à l'unanimité.

Présentation de Nicolas NAULOT, recruté en contrat d'avenir en qualité de technicien informatique.

1 - Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) 2014

N° 2014/10

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1 ;

Vu l'exposé de M. Patrice LOGEROT, Adjoint en charge des Finances ;

Vu le débat qui en a suivi ;

PREND ACTE de la bonne tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) 2014 ;

NOTE que les Conseillers municipaux ont été invités à en débattre.

2 - Création du Budget annexe " Service Public de l'Assainissement Non Collectif " (SPANC)

N° 2014/11

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le projet d'opération groupée d'Assainissement Non Collectif d'Essey les Eaux ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE la création d'un Budget annexe spécifique au Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), selon l'instruction budgétaire et comptable M49 simplifiée ;

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Présentation de Monsieur Christophe JUPPIN, successeur de Monsieur Jean-Loïc CARRÉ, à la direction du Pôle Technologique de Haute-Champagne.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 22 heures 20.